GROUPE ERHARD - FICHE TECHNIQUE COMMERCIALE

Crème glacée café de Colombie

Famille de produit :	Crèmes Glacées/Glaces/Sorbets
Désignation commerciale du produit :	Crème glacée café de Colombie
Dénomination légale de vente :	Crème glacée café de Colombie IGP

Poids net UVC (kg)	1.625	Poids détaillé (g) :	1 x 1 625,00 g
Date de mise à jour	16/11/2022	Code article VIF	V290109
Visuel produit :		Volume pièce (ml) :2 500	

Fabriqué par :
ERHARD PÂTISSIER GLACIER
7, Rue du stade
68290 MASEVAUX
Email : contact@erhard-desserts.com

Code emballeur :EMB 25228A

Nomenclature douanière :21050099

DDM (en mois) : 24

Ingrédients :LAIT entier frais de la ferme pasteurisé, CRÈME fraiche pasteurisée, sucre, LAIT en poudre écrémé, sirop de glucose déshydraté, café soluble de Colombie IGP 2,3%, jaune d'ŒUF issu de poules élevées en plein air, fibres de lin.
Traces éventuelles de SOJA, ARACHIDES, FRUITS À COQUE et SÉSAME.
Les informations en majuscules sont destinées aux personnes intolérantes ou allergiques.

Conservation :
Au congélateur à -18°C.
A consommer de préférence avant le : voir sur le côté de l'emballage.
NE JAMAIS RECONGELER UN PRODUIT DÉCONGELÉ.

Conseil de dégustation :
Préconisations : Nous vous préconisons de sortir le produit du congélateur quelques minutes avant de le consommer

Valeurs nutritionnelles moyennes pour 100g :		
Énergie	873	kJ
	208	kcal
Matières grasses	9.1	g
Dont acides gras saturés	5.6	g
Glucides	27	g
Dont sucres	23	g
Fibres alimentaires	0.7	g
Protéines	4.7	g
Sel	0.17	g

Type de conditionnement :

Palettisation :			Pièce	UVC	Colis	Palette
Nb UVC/colis	4	Longueur (cm)	± 0,5	17,50	39,40	120
Nb colis/couche	8	Largeur (cm)	± 0,5	15,00	30,00	80
Nb couches/palette	12	Hauteur (cm)	± 0,5	13,50	14,60	190
Nb colis/palette	96	Poids net (kg)	1.625	1.625	6.500	624
Nb UVC/palette	384	Poids brut (kg)		1.715	7.090	701

Codification :	Code EAN 13 - UVC	Code DUN 14 - colis	Code EAN 128 - palette
	3428420002140	13428420002147	23428420002144

Suivi bactériologique conforme au règlement CE 2073/2005. Les produits commercialisés par nos établissements ne sont pas soumis à l'étiquetage OGM au sens des règlements CE 1829/2003 et 1830/2003 et n'ont pas subi de traitement ionisant (directive CE n°99/2 du 22/02/1999). Cette déclaration est basée sur les éléments communiqués par nos fournisseurs de matière première.